

Historique international des soins palliatifs

- Les premiers « hospices » apparaissent au début du christianisme et s'occupent des démunis
- Le premier «Hôtel-Dieu » connu est celui de Paris (829 après JC)
- Les premiers hôpitaux anglais remontent au 12^e siècle
- Le premier hospice connu, auberge ou asile pour mourants, se trouve à Lyon et est créé en 1842 par Jeanne Garnier (« Les Dames du Calvaire »)
- 1879 « Our Lady's Hospice » à Dublin / Irlande
- 1893 : Création du « St Luke's Home for the Dying Poor » à Londres, où la morphine est prescrite régulièrement
- 1905 St Joseph's Hospice à Londres
- 1934 : Prescription des premiers « Brompton Cocktails » (opioïdes, narcotiques, miel et alcool) au Brompton Hospital à Londres
- à partir de 1950 découverte de nouveaux médicaments: neuroleptiques, stéroïdes, anti-inflammatoires, antidépresseurs et anxiolytiques
- 1960 : Parution de la première œuvre de Elisabeth Kübler-Ross – «On Death and Dying» à Chicago ainsi que les travaux de Colin M. Parks sur le deuil
- 1967 : Ouverture du St Christopher's Hospice à Londres par Cicely Saunders qui est considérée comme la fondatrice des soins palliatifs « modernes »
- 1975 : Balfour Mount ouvre la première unité de soins palliatifs à l'hôpital Royal Victoria à Montréal
- 1988 : Création de l'European Association for Palliative Care (EAPC)
- 1990 : Première définition des soins palliatifs par l'OMS. Cette définition met en avant la qualité de vie du patient et de ses proches dans les soins palliatifs ainsi que la prévention et le soulagement de la souffrance
- 2002 : Deuxième définition des soins palliatifs par l'OMS. Cette définition élargit la cible du public concerné, souligne l'intervention précoce et cite l'interdisciplinarité
- 2003 : Recommandations du Conseil de l'Europe par rapport au soulagement des symptômes, à l'assistance psychologique, spirituelle et émotionnelle ainsi qu'à l'accompagnement des proches et du deuil. (Recommandation Rec.(2003) 24 du comité des Ministres)
- 2004 : L'EAPC donne des lignes de conduite pour la formation continue des professionnels de santé, et ce à trois niveaux.
- Guide sur le processus décisionnel relatif aux traitements médicaux dans les situations de fin de vie – Conseil de l'Europe 2014